COMPÉTENCES

Unités capitalisables générales

Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale (52 h)	
Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civiques, sociaux et économiques	31H
Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable	56H
Mobiliser en vue de sa pratique professionnelle, des connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers	126H
Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériaux et équipements sur un chantier de paysage	31H

Unités capitalisables de spécialités

Réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager	49H
Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager	42H
Utiliser les engins de transport des matériaux et de terrassement dans le respect des règles de sécurité	52H

Adaptation régionale

Gestion écologique et différenciée des espaces verts	56H
Intégrer et mettre en oeuvre des revêtements en bois et/ou composites dans le cadre d'un réaménagement de jardin	42H

CHEP
L'école du savoir vert
Établissement privé sous contrat

L'ÉCOLE DU SAVOIR VERT

CFA du CHEP des Métiers verts

Lycée d'enseignement professionnel agricole

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Samedi 8 février 2025 de 9H à 15H
Samedi 15 mars 2025 de 9H à 17H
Samedi 5 avril 2025 de 9H à 15H
Samedi 24 mai 2025 de 9H à 17H
Samedi 13 juin 2025 de 16H à 21H

Internat mixte

Tél : 01.34.87.99.09 Mail : cfa@chep78.fr

43 rue du Général de Gaulle
78490 Le Tremblay-sur-Mauldre
www.chep78.fr

UNREP Ensemble, formons l'avenir

ÎledeFrance

L'AVENTURE DU VIVANT

CHEP
L'école du savoir vert

APPRENTISSAGE

BPA TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS SPÉCIALITÉ TRAVAUX DE CRÉATION ET D'ENTRETIEN EN 1 AN

Aménagements Paysagers

Nature et Environnement

Forêt

Horticulture

Diplôme

Brevet Professionnel Agricole Travaux d'Aménagements Paysagers en 1 an, avec validation par unités capitalisables.

Formation en apprentissage

Objectifs de la formation

- Intervenir dans les jardins, parcs, espaces verts publics ou privés
- Réaliser des travaux d'aménagement et d'entretien
- Préparer le terrain, planter, entretenir les massifs, pelouses, allées et arrosage
- Acquérir des notions de maçonnerie pour commencer la création de jardin
- Reconnaissance de végétaux

Conditions d'entrée

- Après un CAP Jardinier Paysagiste
- Avoir entre 15 et 30 ans
- Sur entretien et examen du dossier

Emplois et débouchés

- **Poursuite d'études**

- Brevet Professionnel Aménagements Paysagers
- BTSA Aménagements Paysagers

- **Insertion professionnelle**

- Ouvrier paysagiste en entreprise privée d'espaces verts ou collectivités

Rythme alternance

Le rythme peut être modifié selon le calendrier

1 semaine/formation

2 semaines/entreprise

Moyens pédagogiques

Notre établissement dispose de divers moyens pédagogiques adaptés à nos formations afin de former au mieux les apprenants : 21 hectares dédiés à la pratique, dont une roseraie de 1800 pieds, un arboretum de 700 taxons, un bassin pédagogique, un jardin école, un atelier mécanique, un marais et une serre.

Accessibilité pour tous

Pour plus d'informations sur la prise en charge des personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap:
referent-handicap@chep78.fr